

dura peu. Le professeur n'était pas alors compris comme il pourrait l'être aujourd'hui.

Sans Longiron, De Loy n'eut pas resté, cette seconde fois, plus d'un hiver à Saint-Etienne, et même un hiver c'eut été beaucoup; si la plus complaisante amitié ne s'était pas pliée à toutes les exigences de cette pauvre nature d'homme, à coup sûr, il se serait encore jeté à travers champs; puisqu'il était, comme on l'a vu, du genre de l'oiseau qui ne pose qu'un pied sur le sol où s'abattent ses ailes. Mais tant d'attentions, tant de marques d'attachement faisaient contrepoids à cet irrésistible penchant de pèrègrinité, d'émigration continuelle.

Cependant ce *domicile* auquel on voulait le lier, ce droit de cité, de bourgeoisie dont on cherchait à l'enlacer, était une entrave contre laquelle on voyait bien qu'il se roidissait. C'était une camisole de force, une chaîne de fer qui lui pesait, qui lui faisait mal. On comprenait bien qu'il avait pris, une fois pour toutes, la résolution d'en finir avec ses voyages; mais aussi cet état de stabilité qu'il s'était promis, devenant un état contre nature, le soumettait à un combat où il y allait nécessairement de sa vie.

Déjà cette lutte inégale se manifestait par une agitation, un trouble désordonnés, pas des courses répétées, sans but, mais seulement de huit à dix lieues à la ronde, c'était là sa prison, sa cage de fer, le ban, qu'au nom de l'amitié, il avait probablement juré de ne jamais rompre.

Cet espace de dix lieues devenait pour tout autre un vaste univers. Pour lui ce n'était plus qu'un cachot, sans soleil, sans air, enfin une tombe entr'ouverte. Et ce quelque chose d'étrange, dont parle M. Aimé Royet, dans son excellent article nécrologique, s'explique par la continuelle violence qu'il se faisait. « Car enfin, c'était, à ce que rapporte M. Royet, c'était, les derniers temps, une excitation de tête, une agitation de corps, un besoin de mouvement insatiable, une puissance de locomotion inouïe. On avait vu De Loy parlant seul, de nuit, par la campagne.